

Section recherche, évaluation  
et planification pédagogiques



**SREP 2 | 11**

## **Rapport d'activités 2009-2010**

## **Remarque**

Pour alléger le texte et en faciliter la lecture, seul le genre masculin, désignant à la fois les femmes et les hommes, a été utilisé dans ce rapport.


## **Contact**

### **Section recherche, évaluation et planification pédagogiques**

Direction de l'instruction publique du canton de Berne

Les Lovières 13

2720 Tramelan

 + 41 32 486 07 36

**Pour consulter notre site:** [www.erz.be.ch/srep](http://www.erz.be.ch/srep)

## Sommaire

<b>Préambule</b>	<b>4</b>
<b>Développement de concepts, accompagnement et évaluation de projets cantonaux</b>	<b>7</b>
Statistiques scolaires et monitoring	7
Enseignement bilingue dans le district de Bienne	7
Projet-pilote de cycle élémentaire	8
Evaluation IMEP (art.17 de la LEO)	9
Enquête sur le climat scolaire	9
Introduction de l'anglais en 5 <sup>e</sup> année primaire	9
Portfolio européen des Langues (PEL 2): préparation de l'implémentation au secondaire I	10
<b>Recherche et projets intercantonaux, nationaux et internationaux</b>	<b>11</b>
Enquête romande sur les moyens d'enseignement de mathématiques 7-8-9	11
Plan d'études romand (PER)	12
Elaboration de standards nationaux (dans le cadre de l'accord HarmoS)	13
Enquête internationale PISA	13
Epreuves romandes communes (EpRoCom)	14
Profils de compétences des élèves	15
<b>Commissions, organes et groupes de travail de la Direction de l'instruction publique</b>	<b>16</b>
Conférence de coordination francophone (COFRA)	16
Commission des moyens d'enseignement et des plans d'études (COMEEO)	16
Commission de coordination scolarité obligatoire-formation professionnelle	20

Journées DIP avec les étudiant(e)s de la HEP BEJUNE	20
Coordination scolarité obligatoire	20
Groupes de travail	21
<b>Commissions, organes et groupes de travail de Suisse et de Suisse romande</b>	<b>22</b>
Bureau HarmoS de la CDIP	22
Commission <i>Education et migration</i> de la CDIP (CEM) et Réseau des responsables cantonaux	22
Conférences des directeurs de centres de recherche de Suisse romande et du Tessin (CODICRE SR+TI) et de Suisse (CODICRE CH)	23
Conseil de la recherche en éducation de la CIIP (CRE)	23
Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques de la CIIP (COMEVAL)	24
Commission pédagogique de la CIIP (CP)	24
Groupe de référence de l'enseignement du français (GREF)	25
Réseau des Responsables Langues des cantons (RERLANG)	25
Réseau romand des responsables de la formation et intégration des élèves d'origine étrangère	25
Groupe des responsables cantonaux du Portfolio Européen des Langues (PEL)	26
Groupe de travail <i>Environnement 1-4 (HarmoS)</i>	26
Groupe de travail <i>Histoire, géographie, sciences et éducation à la citoyenneté</i>	26
Groupe de travail <i>Profil de l'enseignant d'anglais dès la 5<sup>e</sup> année</i>	27
<b>Publications des collaborateurs de la SREP</b>	<b>28</b>
<b>Collaborateurs de la SREP</b>	<b>29</b>
<b>Abréviations</b>	<b>30</b>

## Préambule

Les années 2009-2010 ont été fortement marquées par les travaux visant à harmoniser le système éducatif au plan national et suisse romand. Ceci concerne particulièrement la scolarité obligatoire, qui est dans de nombreux cantons en voie d'adaptation sur le plan légal comme sur le plan organisationnel.

Le contexte tant national que régional se caractérise par les débats, décisions, voire votations concernant l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse (concordat HarmoS). Parallèlement, le projet de Convention scolaire romande (CSR), qui reprend les éléments du concordat HarmoS en y ajoutant quelques points spécifiques romands, a également fait l'objet de discussions parlementaires et de décisions cantonales.

Dans le canton de Berne, malgré un référendum lancé contre l'accord HarmoS, celui-ci a été accepté en votation populaire, bien qu'avec une faible majorité. Quant à la Convention scolaire romande, elle a été adoptée par le Grand Conseil. Ces deux textes fondateurs de la volonté d'harmonisation du système éducatif sont désormais entrés en vigueur. Les cantons qui y ont adhéré ont jusqu'en 2015 pour les mettre en œuvre. Pour la partie francophone de notre canton, ces deux accords confirment le lien étroit avec les autres cantons romands en matière de scolarité obligatoire.

C'est dans ce cadre que le Plan d'études romand (PER) a été adopté le 27 mai 2010 par la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP). Cette décision historique marque le début d'un processus d'harmonisation qui va toucher la scolarité sous divers aspects: l'école enfantine débutera à quatre ans, durera deux années et sera désormais intégrée au cursus obligatoire; de même, la durée (onze ans) et la structure de l'école obligatoire (deux cycles primaires de quatre ans et un cycle secondaire de trois ans) donneront un visage plus harmonieux au système éducatif romand (et national), sur la base de contenus, d'objectifs d'apprentissage et d'attentes fondamentales fixées pour toutes les disciplines.

D'autres éléments seront développés: ils viseront en particulier à vérifier si les objectifs assignés à l'école obligatoire sont bien atteints. Les standards nationaux de formation proposés pour quatre disciplines (langue de scolarisation, langues étrangères, mathématiques et sciences naturelles), une fois adoptés, seront évalués par le biais d'épreuves nationales destinées à mesurer l'efficacité du système éducatif (évaluation par échantillon d'élèves), tandis que les régions linguistiques seront appelées à dresser des bilans individuels (sommatifs ou diagnostiques) pour tous les élèves. En Suisse romande, l'introduction du PER dès 2011 sera suivie du choix et de la mise à disposition de nouveaux moyens d'enseignement adaptés.

Pour la partie francophone, l'expérience-pilote de cycle élémentaire à La Neuveville et aux Reussilles (Tramelan) s'est poursuivie et un rapport d'évaluation s'inscrira notamment - parallèlement aux résultats de l'expérience de Basisstufe dans la partie alémanique - dans le cadre des discussions portant sur la révision de la Loi sur l'école obligatoire (RELEO 2012).

Ces grands travaux de coordination occupent une part non négligeable des tâches de la SREP. Les collaboratrices et collaborateurs de notre section ont participé concrètement à de nombreux groupes de travail et commissions, tant au plan cantonal (accompagnement et suivi de projets) qu'au plan romand (conduite du projet de PER, suivi et réalisation cantonale des décisions romandes), ou encore au plan national (participation aux consortiums scientifiques chargés de l'élaboration des standards de base).

Le présent rapport d'activités fait état des travaux dans lesquels les collaboratrices et collaborateurs de la SREP ont été impliqués.

***Christian Merkelbach, chef de la section SREP***



## **Développement de concepts, accompagnement et évaluation de projets cantonaux**

### **Statistiques scolaires et monitoring**

Les statistiques scolaires représentent les éléments sur lesquels est basé le monitoring de l'éducation. Afin de pouvoir disposer de statistiques fidèles et utilisables et, le cas échéant, de pouvoir les mettre à disposition de toute personne intéressée, un groupe de travail "Statistiques et monitoring" a été créé en 2005 dans le canton. Ce groupe de travail réunit des collaborateurs de différents offices de la Direction de l'instruction publique et a pour objectif de permettre la récolte de toutes les informations qui peuvent servir au pilotage du système éducatif bernois et de réaliser une base de données, aussi complète que possible, utilisable relativement simplement.

Ainsi, l'acceptation en 2006 d'un nouveau concept concernant la récolte des données, leur présentation ainsi que leur valorisation par le biais de publications, ancrerait le principe d'une rénovation des statistiques cantonales bernoises.

De plus, l'introduction d'un nouveau numéro AVS a induit passablement de changements dans l'appréhension des données statistiques car, grâce à ce numéro dorénavant attribué à chaque enfant, le suivi anonyme d'un élève durant toute sa scolarité devrait être possible.

Enfin, en plus de ce travail sur les statistiques, un concept global de monitoring de l'éducation, qui précise les procédures exactes qui doivent être mises en place pour disposer d'un maximum d'informations indispensables à un monitoring efficace, a été développé.

Afin d'assurer la représentation des francophones dans les processus de réflexion entrepris, un collaborateur de la SREP participe aux travaux de ce groupe en faisant prendre en compte les besoins particuliers de la partie francophone du canton.

***Responsable: Werner Riesen***

### **Enseignement bilingue dans le district de Bienne**

Depuis 2008, l'article 9a de la Loi sur l'école obligatoire (LEO) régit l'enseignement bilingue en mentionnant la possibilité d'organiser un enseignement dans la langue partenaire officielle du canton. Les dispositions générales du plan d'études règlent les modalités d'application: modèles d'immersion possibles, qualifications du corps enseignant, disciplines autorisées, décharges accordées (pool).

L'enseignement par immersion mis en place à l'école de Bienne-Boujean, suivi par la SREP de 1999-2006 et jalonné par plusieurs rapports, se poursuit dans le cadre de la LEO. Parallèlement, la ville de Bienne a mené des réflexions qui ont conduit à la conceptualisation d'un projet de filière bilingue ouverte à tous les élèves de la ville. Les travaux de réflexion et de concrétisation ont conduit à l'ouverture en août 2010 d'une première année d'école enfantine pour les élèves de 4 ans dans deux classes se conformant, pour l'une au plan d'études alémanique, pour l'autre au plan d'études francophone. Les parents choisissent dans quelle langue ils souhaitent que leur enfant soit scolarisé, déterminant ainsi le plan d'études suivi; une part importante de l'enseignement est suivi dans la langue partenaire.

La SREP participe au suivi, aux réflexions et à l'évaluation de cette filière, appelée à se développer dans un premier temps jusqu'en 2<sup>e</sup> primaire, la continuation du projet au cycle suivant devant être décidée en 2012.

**Responsable: Christian Merkelbach**

## **Projet-pilote de cycle élémentaire**

Le projet de cycle élémentaire Basisstufe (quatre premières années de la scolarité, selon HarmoS) s'est achevé en 2010 dans la partie alémanique du canton. Divers rapports ont ponctué cette vaste expérience commune à de nombreux cantons alémaniques. Parallèlement, pour la partie francophone, et compte tenu du contexte romand, un projet spécifique a été initié par la Direction de l'instruction publique. Ainsi, de 2005 à 2011, les écoles primaires de La Neuveville et de Tramelan (Les Reussilles) expérimentent diverses formes de collaboration entre l'école enfantine (élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années enfantines) et l'école primaire (élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années): enseignements communs par activités modulaires (décloisonnements), collaborations diverses, gestion de projets à long terme, etc.

La SREP a été chargée d'évaluer le projet et d'élaborer des propositions définissant le cadre et les modalités d'organisation du cycle élémentaire. L'évaluation de ce projet porte sur la transition école enfantine - école obligatoire, sur les effets des collaborations et sur la prise en compte des besoins des enfants (flexibilité du parcours de l'élève dans le premier cycle). Les acquis et les compétences fondamentales ont fait l'objet de tests, également passés à des classes témoin et portant sur les compétences langagières et logico-mathématiques. Des entretiens ont été menés avec le corps enseignant et avec quelques parents des élèves concernés.

Les données récoltées ont permis d'élaborer des lignes directrices et des recommandations quant à l'organisation et aux conditions cadre de mise en œuvre du cycle élémentaire. Elles font partie des éléments qui permettront au Conseil exécutif et au Grand conseil de statuer sur la *Basisstufe*, respectivement sur le *cycle élémentaire*, dans le cadre de la révision de la Loi sur l'école obligatoire de 2012 (RELEO 2012). Le rapport final de la SREP est prévu à l'été 2011.

**Responsables: Christian Merkelbach et Silvia Fankhauser**

## **Evaluation IMEP (art.17 de la LEO)**

Suite à la préparation du concept d'évaluation par la BiEv, la première phase se basant sur les statistiques du canton a été concrétisée. Celui-ci montre une mise en application progressive de l'Ordonnance sur les mesures pédagogiques particulières (OMPP) visant l'intégration dans les classes de la scolarité obligatoire des établissements scolaires bernois.

Après la phase de prétests dans la partie alémanique et d'adaptation en français des questionnaires, les entretiens avec les directions d'écoles et les différents partenaires ont débuté en 2010. Pour la partie francophone du canton, les cercles de Moutier et du plateau de Diesse, ainsi que le Centre de pédagogie curative du Jura bernois (CPCJB) à Tavannes ont été retenus.

**Responsable: Silvia Fankhauser**

## **Enquête sur le climat scolaire**

Un bon climat scolaire est favorable à l'enseignement, tant pour les élèves que pour les enseignants. Un outil d'évaluation canadien, adapté à l'environnement scolaire de Suisse romande, est à disposition des écoles secondaires qui désireraient entrer dans la démarche. La SREP est à disposition des écoles qui font une demande d'évaluation du climat de leur établissement.

**Responsable: Silvia Fankhauser**

## **Introduction de l'anglais en 5<sup>e</sup> année primaire**

La préparation de l'introduction de l'anglais en 5<sup>e</sup> dès 2013 a débuté en 2008 par une enquête dans toutes les écoles primaires du canton de Berne mise en place pour déterminer les compétences en anglais du corps enseignant. Suite à cette enquête, les écoles des bassins de recrutement des écoles secondaires de Tramelan et de St-Imier ont été retenues. Les enseignants volontaires ont débuté la formation linguistique en 2009 dans une école de langues, formation ayant débouché sur l'obtention du First Certificate in English, voire du Certificate in Advanced English en été 2010. Ces enseignants vont terminer leur formation didactique, mise en place par la HEP BEJUNE, en été 2011 et participeront à la phase-pilote d'introduction du moyen d'enseignement d'anglais *More!* choisi par la CIIP dès la rentrée 2011.

**Responsable: Silvia Fankhauser**

## **Portfolio européen des langues (PEL 2): préparation de l'implémentation au secondaire 1**

Dès la rentrée 2012, l'usage du PEL 2 sera obligatoire pour tous les élèves du cycle secondaire I. La HEP BEJUNE propose depuis la rentrée 2010 une formation spécifique pour les enseignants. La partie francophone du canton de Berne a décidé d'inciter les écoles à se porter volontaires et à anticiper l'introduction du PEL.

Le canton offre les fichiers PEL 2 aux élèves concernés. Deux écoles se sont inscrites pour l'année scolaire 2010-2011, les écoles secondaires de Bellelay et de La Suze à Bienne. Deux enseignants par école sont porteurs du projet et vont fédérer autour d'eux les autres enseignants de langues étrangères en vue de promouvoir l'utilisation du PEL 2 de 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup>, ainsi que cela avait été fait pour le passage au nouveau moyen d'enseignement de l'allemand (*Geni@l*).

**Responsable: Silvia Fankhauser**

## **Recherches et projets intercantonaux, nationaux et internationaux**

### **Enquête romande sur les moyens d'enseignement de mathématiques 7-8-9**

Afin de continuer sur la voie de l'évaluation des moyens d'enseignement des mathématiques entreprise depuis plusieurs années, la CIIP donnait, le 21 février 2008, mandat à l'IRDP de prévoir un dispositif permettant de poursuivre les travaux de recherche en évaluant les moyens d'enseignement 7-8-9. Le mandat, portant sur une durée de trois ans, demandait de réunir l'ensemble des éléments et facteurs qui devaient permettre aux instances concernées de répondre à différentes questions pédagogiques et didactiques qui étaient posées au sujet des ouvrages disponibles. En outre, le mandat précisait encore, sur une feuille de route, les objectifs et les objets d'étude. Pour réaliser ce projet, un groupe de suivi, regroupant des délégués des centres cantonaux de recherche et d'autres des secteurs de recherche des HEP, a été constitué.

Ce groupe, qui s'est réuni pour la première fois en automne 2008, avait pour tâche d'accompagner, de superviser et de conseiller l'équipe de l'IRDP dans ses travaux menés sur le plan romand. De plus, ce groupe fonctionnait également comme organe de coordination entre les travaux menés dans les cantons dans le champ de l'évaluation de l'enseignement des mathématiques.

La première année de travail a été principalement consacrée à réaliser une enquête auprès des enseignants concernés par les moyens de mathématiques. Au printemps 2009, un premier rapport d'étape, à l'intention de la CIIP, présentait les principaux résultats et esquissait quelques pistes d'ajustement possibles. Ce rapport rend compte des travaux réalisés durant la deuxième année du projet (de juillet 2009 à juillet 2010). Parmi ceux-ci, les entretiens avec des enseignants et l'analyse des évaluations concernant le volet informatique sont les éléments les plus importants

En 2010, les travaux du groupe ont quelque peu été perturbés par l'actualité qui a modifié le contexte dans lequel l'enquête était menée. En effet, lors de sa séance de mars 2010, la CIIP demandait d'accélérer les travaux d'ajustement des moyens et de prévoir une nouvelle version des moyens d'enseignement pour la rentrée 2011. Cette décision a entraîné une réorganisation partielle du plan d'évaluation en conduisant à une réduction momentanée d'une partie des études complémentaires (approfondissement des résultats de l'enquête) afin d'être plus directement au service du groupe de suivi 7-8-9 et des rédacteurs. Ces derniers ont pu continuer leurs travaux, ne se basant que partiellement sur les résultats issus de l'évaluation en cours, qui doivent aboutir à la publication d'une nouvelle version des moyens d'enseignement qui sera disponible pour la rentrée 2011.

En ce qui concerne les travaux du groupe, les résultats de leurs investigations ainsi que leurs conclusions seront présentés dans différents documents qui devraient être publiés en automne 2011.

Un collaborateur de la SREP a été sollicité, dès le début du processus, pour faire partie du groupe de suivi et a ainsi participé aux travaux entrepris

**Responsable: Werner Riesen**

## **Plan d'études romand (PER)**

A l'initiative de notre canton, de 2004 à 2007, un plan d'études commun aux cantons de Berne, Jura, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Genève et Vaud s'est progressivement réalisé sous la conduite d'un groupe de pilotage intercantonal (projet BEJUNEFRIVALGEVD).

La Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) de Suisse romande et du Tessin a repris à son compte les travaux des cantons en septembre 2007, donnant ainsi réalité au Plan d'études romand (PER) figurant dans l'accord intercantonal sur l'harmonisation scolaire (HarmoS) et dans la Convention scolaire romande (CSR).

La CIIP a lancé la consultation relative à la première version du PER en août 2008. Les résultats et analyses des réponses à la consultation ont conduit la CIIP à décider une adaptation du PER en mai 2009. Quatre sessions de deux journées menées avec 120 enseignants de Suisse romande ont permis d'améliorer le PER en prenant en compte les demandes issues de la consultation. De nombreux travaux de relecture ont conduit à soumettre une version 2.0 à l'approbation des chefs de département. La CIIP a ainsi adopté officiellement le PER le 27 mai 2010.

Le PER couvre l'ensemble de la scolarité obligatoire, école enfantine comprise. Il décline les trois cycles d'enseignement : cycle 1 couvrant l'école enfantine et les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années actuelles, cycle 2 pour les 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> actuelles, cycle 3 pour les trois années du secondaire I. Concrètement, il décrit la *progression des apprentissages* à l'intérieur de chaque cycle et fixe des *attentes fondamentales* que les élèves doivent atteindre au cours, mais au plus tard en fin de cycle. Au cycle 3 (secondaire I), les *attentes fondamentales* sont complétées par deux niveaux complémentaires pour le français, l'allemand et les mathématiques, par un niveau complémentaire pour l'histoire, la géographie, les sciences et l'anglais. A terme, les *attentes fondamentales* du PER doivent être en adéquation avec les standards nationaux HarmoS pour les disciplines concernées (cf. projet ci-après). Une vérification de leur conformité aux standards tels que ceux-ci ont été soumis à une procédure d'audition a permis de constater que les différences entre le PER et les standards étaient très faibles.

La SREP a été mandatée pour présider l'équipe désignée pour conduire l'ensemble du projet PER. Dès septembre 2007, le soussigné a fonctionné comme chef du projet de PER engagé par la CIIP à mi-temps, avec l'accord du canton de Berne.

**Responsable: Christian Merkelbach**

## **Elaboration de standards nationaux (dans le cadre de l'accord HarmoS)**

La Conférence suisse des Directeurs de l'instruction publique (CDIP) a décidé et lancé en 2004 l'élaboration de standards nationaux de formation pour la *langue de scolarisation*, les *langues étrangères*, les *mathématiques* et les *sciences naturelles*.

C'est dans ce contexte que des consortiums nationaux regroupant des chercheurs de toutes les régions linguistiques ont été mis sur pied pour ces disciplines. Ils ont été chargés d'élaborer des modèles de compétences pour chacune des disciplines et de les valider au travers de tests passés à des échantillons conséquents d'élèves dans les trois régions linguistiques. Une fois les modèles consolidés, les consortiums ont élaboré des propositions de standards. Ces travaux, (2005-2008), ont conduit à la présentation de standards de formation qui ont été soumis à une procédure d'audition (fin 2009 et début 2010). L'équipe de projet du PER a notamment été chargée de comparer les attentes fondamentales du plan d'études avec les standards nationaux de formation. Suite à la procédure d'audition, la CDIP a décidé de procéder à une amélioration de la forme des standards (simplification, concrétisation et harmonisation de leur écriture) en vue d'une adoption prévue dans le premier semestre de 2011.

Notre section a participé aux travaux de deux des consortiums mandatés par la CDIP: *Langue de scolarisation* et *Mathématiques*. En outre, le chef de la section participe à l'amélioration des standards pour la langue de scolarisation (français).

**Responsables: Christian Merkelbach et Werner Riesen**

## **Enquête internationale PISA**

Depuis 2000, à l'initiative de l'OCDE, l'enquête PISA vise à évaluer les compétences des élèves de 15 ans en lecture, mathématiques, sciences et résolution de problèmes. Cette enquête cyclique se déroule tous les trois ans et met, à chaque fois, l'accent sur un domaine particulier. En 2000, l'intérêt s'était prioritairement porté sur la lecture, en 2003 le principal domaine d'étude était les mathématiques, en 2006 l'accent était mis sur les sciences et en 2009, comme ce fut le cas lors de la première édition, c'est à nouveau le domaine de la lecture qui était privilégié.

Lors de la première édition de cette grande étude internationale, la participation de 32 pays a été enregistrée alors qu'en 2009, ce sont 75 nations, regroupant plus de 470 000 élèves, qui ont été impliquées dans l'enquête.

En Suisse, plus de 10'000 élèves ont constitué l'échantillon national des élèves de quinze ans pour PISA 2009 et ont donc passé le test. En plus de cet ensemble d'élèves, un échantillon d'élèves de 9<sup>e</sup> année a été constitué dans plusieurs cantons afin de permettre des analyses régionales et cantonales plus fines. Tous les cantons romands ont participé à cette enquête 2009 et ce sont ainsi, pour cette région linguistique, plus de 10'000 jeunes qui ont été concernés.

Les résultats de l'enquête PISA 2009 ainsi que différentes analyses concernant la Suisse et sa position dans le classement de l'OCDE ont été présentés dans une première publication en décembre 2010. Des résultats plus détaillées concernant les résultats de la Suisse romande seront présentés dans une publication du Consortium romand prévue pour la fin de l'année 2011. Comme ce sera le cas pour les autres partenaires romands, les données concernant la partie francophone du canton de Berne seront traitées et présentées de façon globale, sans analyse détaillée et sans identification d'éventuelles différences observables entre les établissements et surtout sans aborder la question des caractéristiques de la population observée.

Un collaborateur de la SREP est membre du Consortium romand et assure la réalisation et le suivi de passations de l'enquête pour la partie francophone du canton et rédige la partie cantonale dans la publication romande.

**Responsable: Werner Riesen**

## **Epreuves romandes communes (EpRoCom)**

La Convention scolaire romande prévoit la mise sur pied d'épreuves romandes communes à tous les cantons (art.15 CSR). Le projet a été lancé par la CIIP au cours de l'année 2008 et un consortium représentatif des cantons a été créé. Ainsi, deux groupes de travail, regroupant des chercheurs et des responsables d'épreuves cantonales, ont été constitués pour le *français* et les *mathématiques*. Ces groupes ont immédiatement débuté des travaux prospectifs.

Au cours des années 2009 et 2010, après de nombreuses discussions tentant de définir l'orientation à donner aux tests communs, les groupes de travail ont élaboré, sur mandat du Comité de pilotage du projet, une série de tests à visée diagnostique. Ces tests ont fait l'objet de passations expérimentales dans plusieurs classes de 3<sup>e</sup> en Suisse romande et ont conduit à des analyses qui seront décrites dans un rapport scientifique à paraître au cours de l'année 2011.

Il faut relever que, même si la partie francophone du canton de Berne est la seule de Suisse romande à ne disposer d'aucune épreuve cantonale, la SREP a assuré une présence dans les deux groupes de travail (mathématiques et français) et a contribué concrètement aux travaux menés sous l'égide de l'Institut romand de recherches et documentation pédagogiques (IRDP).

Des discussions tant au niveau national (tests liés aux standards nationaux de formation) qu'au niveau romand (définition de la nature des épreuves communes) sont appelées à définir quels types de tests, à quels moments de la scolarité et avec quelles visées il conviendra de réaliser. Une banque de données nationale disposant de tests devrait être mise sur pied en collaboration avec les régions linguistiques.

**Responsables: Werner Riesen et Christian Merkelbach**

## **Profils de compétences des élèves**

La transition école obligatoire - formation professionnelle est souvent confrontée à des insatisfactions réciproques et à des critiques provenant du post-obligatoire. Les informations concernant les élèves qui sont transmises par le biais des évaluations de disciplines, des certificats de fin de scolarité ou des rapports évaluatifs, ne suffisent pas toujours à répondre à toutes les attentes. C'est pourquoi la Convention scolaire romande prévoit la mise à disposition de *profils de compétences individuels* complémentaires aux informations généralement transmises (art.16 CSR). Un mandat a été attribué en 2008 à l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRD) pour élaborer ces profils. Un groupe d'accompagnement représentatif de tous les milieux intéressés au niveau romand suit le dossier. Deux enquêtes ont été menées, l'une auprès des acteurs de secondaire II (écoles de formation générale, écoles professionnelles et associations professionnelles), l'autre auprès du corps enseignant de 9<sup>e</sup> de Suisse romande. Il s'agissait en particulier de faire l'inventaire des attentes en matière de profils des uns et des autres et de recueillir l'avis de celles et ceux qui devraient contribuer à la réalisation de ces profils (enseignants de 9<sup>e</sup>). Un rapport intermédiaire doit voir le jour en 2011 et permettre à la CIIP de définir dans quel cadre orienter les travaux.

La partie francophone de notre canton est représentée dans ce projet dans le groupe d'accompagnement.

**Responsable: Christian Merkelbach**

## **Commissions, organes et groupes de travail de la Direction de l'instruction publique**

### **Conférence de coordination francophone (COFRA)**

La COFRA, créée en 2003, a poursuivi son implantation dans la partie francophone. Présente à Tramelan au CIP, elle a contribué aux spécificités francophones de nombreux projets dont la responsabilité incombe aux offices de la DIP. Au cours des années 2009 et 2010, les dossiers particulièrement concernés par notre section ont été les suivants:

- Plan d'études romand (PER);
- Expérience-pilote de cycle élémentaire;
- Mise en œuvre de l'article 17 (intégration) de la Loi sur l'école obligatoire.

Notre section siège à la COFRA et participe de ce fait à la discussion et à la gestion des dossiers abordés.

La collaboration avec le Conseil du Jura bernois (CJB) et avec le Conseil des Affaires francophones du district de Bienne (CAF) s'est poursuivie. La COFRA est l'interlocutrice directe et privilégiée de ces deux Conseils concernant les compétences qui leur sont dévolues en matière d'éducation. A ce titre, notre section, fortement impliquée dans les dossiers intercantonaux, romands ou nationaux, est directement sollicitée dans les questions qui relèvent précisément des domaines qui sont de la compétence du CJB et du CAF. La collaboration entre la COFRA, le CJB et le CAF s'est renforcée au cours des deux années écoulées, en particulier en vue de développer le regard francophone sur les dossiers de l'instruction publique.

***Représentant de la SREP: Christian Merkelbach***

### **Commission des moyens d'enseignement et des plans d'études (COMEO)**

Durant cette période (2009 - 2010), COMEO a traité de nombreux dossiers. La SREP assume la présidence, le secrétariat scientifique, le suivi et la mise en œuvre des dossiers et des décisions.

#### **Recommandation de moyens d'enseignement**

Après une prise de connaissance approfondie des moyens d'enseignement, COMEO a recommandé aux écoles de la scolarité obligatoire les moyens d'enseignement suivants:

- *Fiches didactiques EPS* pour les cycles 1 et 2 (domaine Corps et mouvement);
- *Le plurilinguisme, une chance unique*, livre expliquant l'importance des langues dans l'éducation des enfants (document à l'intention du corps enseignant);

- *Aux origines du monde et Sur les traces d'Abraham* (Ethique/Histoire des religions);
- BD de Fiami *Les vies de Gallilée* (domaine SN, transversal sur d'autres domaines);
- Brochure *Que faire après l'école?*, une brochure éditée en de nombreuses langues qui permet aux jeunes de s'orienter vers la voie professionnelle (préparation au choix professionnel);
- *Balises Math 3P et 4P*, édités par la HEP BEJUNE (utiles aux étudiants et jeunes enseignants).

Chaque année, un article dans *e-ducation* annonce la parution du *Calendrier interreligieux* d'Enbiro.

### **Consultations**

COMEO a été sollicité pour prendre position sur les activités pédagogiques suivantes:

- les activités proposées sur le site [www.educlasse.ch](http://www.educlasse.ch);
- les activités proposées par Neuchâtel et Berne sur HotPot;
- *Education et culture*, un projet de la DIP pour promouvoir les activités artistiques.

### **Consultation sur divers moyens d'enseignement**

COMEO a pris position lors de consultations sur les nouveaux moyens d'enseignement pour les degrés 5 - 6 publiés par les Editions Enbiro. Les travaux ayant pris du retard, des propositions ont été faites sous forme de reprise de deux dossiers *Merveilles de l'art sacré* et *Architecture et religion*.

Les documents suivants ont été recommandés aux écoles:

- DVD et dossier pédagogique *Home* (EDD);
- DVD et dossier pédagogique *Océans* (EDD);
- DVD et dossier pédagogique *Spot it, Stop it!* (pratiques citoyennes);
- Bande dessinée *Babel.ch* éditée par le Forum du bilinguisme.

### **Délégations**

COMEO participe à un groupe de travail de la Direction de l'instruction publique relatif à l'introduction des ICT (MITIC) dans la partie alémanique.

Un délégué au groupe de travail DIP *Enseignement de la natation* a été proposé. Un enseignant et didacticien des branches sportives à la HEP BEJUNE, a été sollicité pour ce groupe dont le mandat consistait à évaluer pour l'ensemble du canton l'état de l'enseignement de la natation en fonction des contraintes (disponibilité des installations et sécurité).

Deux membres de COMEO ont participé aux groupes d'experts CIIP pour la géographie et l'histoire Cycle 2 (5 - 8 HarmoS).

### **Nouveau moyen d'enseignement de géographie BEJU**

Le rapport de faisabilité concernant un moyen commun de géographie pour le degré primaire (4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> années actuelles) a été déposé et discuté au cours de l'année 2009. Suite à l'examen du document, COMEO a demandé des compléments. Deux membres du groupe de travail ont revisité ce rapport en vue d'harmoniser les propositions avec les moyens de géographie communs CIIP du cycle 2. Ce dossier est pour l'heure en attente de concrétisation du moyen romand pour ces degrés.

### **Nouveau moyen d'enseignement d'histoire BEJU**

Suite à une résolution de l'AIJ, un moyen d'enseignement commun aux cantons du Jura et à la partie francophone du canton de Berne (de la préhistoire à la période actuelle) a été élaboré d'entente entre les deux partenaires. Les documents des auteurs de ce moyen, supervisés par deux experts (un historien et une archéologue), ont été déposés au printemps 2009 et transmis pour consultation. Le rapport de consultation a été pris en compte et les auteurs ont finalisé les deux projets de livres, un pour le cycle 2 (4<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup>) et l'autre pour le cycle 3 (7<sup>e</sup> - 9<sup>e</sup>). Une collaboration avec les ESB a été engagée afin d'éditer ces ouvrages, qui seront disponibles à la rentrée 2011.

### **Implémentation de la Formation générale au cycle secondaire I**

En vue de l'introduction de la leçon d'Education générale - Gestion de la classe au cycle secondaire dès la rentrée 2009, le groupe de travail a déposé un projet de plan d'études et de propositions d'activités, avalisé par COMEO. Ce travail sera complété pour les cycles 1 et 2 de la scolarité obligatoire pour la rentrée 2011, la leçon d'Education générale - Gestion de la classe étant introduite en même temps que le PER et la nouvelle grille horaire.

### **Plan d'études romand (PER)**

COMEO a été régulièrement informée de l'avancement des travaux du dossier Plan d'études romand. Quelques-uns de ses membres ont participé en tant que rédactrice ou rédacteur délégués par le canton de Berne aux travaux d'aménagement qui se sont réalisés en 2009 suite à la consultation.

### **Grille horaire et Plan d'études romand: dispositions générales**

Les dispositions ont été proposées par le coordinateur de la refonte des plans d'études, M. Jean-François Jobin, et ont été adaptées, puis adoptées par COMEO en 2010. Elles ont été examinées par les juristes, puis transmises en consultation aux CJB et CAF. Les dispositions générales complètent la mise en œuvre du PER et définissent le cadre cantonal en référence aux bases légales.

### **Dossier Mathématiques**

La sous-commission de mathématiques a continué d'œuvrer aux travaux complémentaires en lien avec les moyens d'enseignement officiels. Ces travaux sont accessibles soit sur [www.erz.be.ch](http://www.erz.be.ch) ou dans l'espace [www.be.educanet2.ch](http://www.be.educanet2.ch). La sous-commission de mathématiques a également proposé une remise à jour de la bibliographie.

### **Dossier Français**

En mars 2009, la CIIP a adopté les moyens d'enseignement de français pour les cycles 2 et 3. Il s'agit de *L'île aux mots* et *Mon Manuel de français* pour le cycle 2 (3<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup>) et de *L'atelier du langage* et *Français livre unique* pour le cycle 3 (7<sup>e</sup> - 9<sup>e</sup>). La sous-commission de français a étudié ces ouvrages et a proposé de laisser le choix aux enseignants entre les deux collections pour chaque cycle. Elle a cependant souhaité qu'un choix unique soit fait par établissement. Un argumentaire a été proposé pour le cycle 3 et l'introduction d'un des deux moyens sera obligatoire dès la rentrée 2011. Pour le cycle 2, l'obligation d'introduire l'un des deux moyens proposés est fixée à la rentrée 2012. La sous-commission de français prépare l'argumentaire et la stratégie pour permettre une introduction optimale.

### **Dossier Allemand**

La sous-commission d'allemand a continué à assurer le suivi de l'utilisation des nouveaux moyens d'enseignement *Tamburin* et *Geni@l*. Ce dernier a été introduit dès la rentrée 2009. La formation du corps enseignant a été menée, pour la transition vers *Geni@l*, en formant une personne par établissement secondaire. Les personnes désignées ont la responsabilité, en collaboration avec la HEP BEJUNE - formation continue, de fédérer les enseignants d'allemand de leur établissement et ainsi de transmettre la philosophie et les aspects didactique liés à ce moyen par le biais d'un travail en équipe positif et motivant pour l'enseignement de l'allemand.

La sous-commission d'allemand a proposé des plans de progression pour les 7<sup>e</sup> - 9<sup>e</sup> pour *Geni@l*. Elle a également proposé des enregistrements du vocabulaire de *Geni@l*, lesquels sont disponibles en format mp3 sur [www.be.educanet2.ch](http://www.be.educanet2.ch).

La sous-commission d'allemand examine en continu des textes complémentaires de lecture pour les degrés de la scolarité obligatoire qui sont ensuite disponibles sur le site Internet de COMEO et dans l'espace pédagogique bernois de Educanet2.

### **Site Internet COMEO**

Le site internet de COMEO, créé en 2003, est accessible depuis celui de la Direction de l'instruction publique ([www.erz.be.ch/comeo](http://www.erz.be.ch/comeo)). Il est tenu à jour et constamment enrichi des différents dossiers préparés par les groupes de travail et sous-commissions.

### **Promotion de la lecture**

Le mandat de la responsable cantonale francophone de la promotion de la lecture a été reconduit. Son travail est réalisé en collaboration avec la sous-commission de français de COMEO. Le site *Bernelecture* propose de nombreuses activités à concrétiser en classe. De nouvelles propositions d'activités comme les sacs *surprises* sont mises à disposition à la Médiathèque du CIP.

**Responsable: Christian Merkelbach et Silvia Fankhauser**

### **Commission de coordination scolarité obligatoire – formation professionnelle**

Depuis plusieurs années, la transition entre la scolarité obligatoire et la formation professionnelle est abordée au sein d'un organe de coordination. Des échanges réguliers d'information quant aux projets en cours permettent ainsi de mettre le doigt sur divers problèmes et de tenter de les résoudre. La SREP participe à cette commission et y présente les projets dont elle s'occupe ainsi que ceux de COMEO. Les présidents des sous-commissions représentent également la scolarité obligatoire dans cette commission. A fin 2009, cette commission de coordination a été dissoute.

**Représentant de la SREP et de COMEO: Christian Merkelbach**

### **Journées DIP avec les étudiants de la HEP BEJUNE**

Les services cantonaux de l'enseignement de l'espace BEJUNE organisent des journées de présentation des spécificités cantonales à l'intention des étudiants du cycle primaire de la HEP. Chaque canton présente le cadre légal, les possibilités d'emploi, les projets et innovations en cours. Notre section participe à ces journées et y présente les projets en cours ainsi que les spécificités cantonales de l'évaluation.

**Représentant de la SREP: Christian Merkelbach**

### **Coordination scolarité obligatoire**

Dans le cadre de la gestion des affaires de la scolarité obligatoire, une séance mensuelle regroupe les responsables de la section francophone de l'OECO, les inspecteurs, le responsable bernois de la formation continue de la HEP BEJUNE ainsi que deux collaborateurs de la SREP. Les dossiers en cours de la scolarité obligatoire sont systématiquement passés en revue.

## **Groupes de travail**

La SREP est appelée à collaborer activement dans les groupes de travail instaurés par la DIP. Citons pour les années 2009 et 2010:

- le groupe de travail et le groupe de pilotage chargé de l'évaluation de la mise en œuvre de l'article 17 de la LEO, en collaboration avec la BiEv;
- le groupe de travail sur les statistiques et le monitoring de l'éducation.

## **Commissions, organes et groupes de travail de Suisse et de Suisse romande**

Au niveau suisse, la Conférence des Directeurs de l'instruction publique (CDIP) veille à renforcer la coordination nationale dans le domaine de l'éducation. Les objets traités en 2009 et 2010 concernent notamment la mise en œuvre du concordat HarmoS, auquel 15 cantons et plus de 73 % de la population suisse ont désormais souscrit.

La coordination en matière de formation en Suisse romande continue également à se renforcer et à se structurer sous l'égide de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP) et de son Secrétariat général. La mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR) est au centre des actions menées par la CIIP ces deux dernières années, les Parlements l'ayant tous adoptée. L'accord HarmoS et la CSR sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2009.

La SREP siège en tant que représentant cantonal dans nombre de conseils, commissions et organes permanents ou temporaires de la CDIP et de la CIIP.

### **Bureau HarmoS de la CDIP**

Un bureau national regroupant des représentants de toutes les régions a été constitué à l'automne 2008 dans le but d'accompagner la mise en œuvre du concordat HarmoS. Il s'agit en particulier de suivre le dossier des standards nationaux de *langue de scolarisation, langues étrangères, mathématiques et sciences naturelles*. Une procédure d'audition auprès des partenaires de l'école obligatoire a eu lieu au cours de l'année 2009 et les standards ont été adaptés suite aux avis recueillis. Leur adoption par la CDIP devrait se faire dans le premier semestre de 2011. Parallèlement, un groupe de travail a été chargé d'élaborer un concept décrivant le monitoring de l'éducation dans la perspective de la vérification de l'efficacité du système par le biais d'épreuves de référence basées sur les standards nationaux de formation (évaluation système par échantillon d'élèves).

***Représentant des cantons bilingues BE, FR, VS: Christian Merkelbach***

### **Commission Education et migration de la CDIP (CEM) et Réseau des responsables cantonaux**

Le réseau des responsables cantonaux se rencontre deux fois par année. Une présentation des plans d'études Lehrplan 21 (plan d'études alémanique en cours d'élaboration) et du Plan d'études romand a eu lieu en 2009 afin de voir comment ceux-ci intégraient la thématique de la migration et la prise en compte des langues de la migration.

Si le Réseau des responsables cantonaux s'occupe essentiellement des possibilités d'implémentation dans le terrain des mesures prises par la Confédération, la CEM a un suivi plus orienté de soutien politique aux décisions qui sont prises par les Directeurs de l'instruction publique. Cette commission se retrouve quatre fois par année. Elle a aussi pour mandat de mettre en place tous les deux ans un colloque spécialisé désigné par le sigle *Convegno*.

Le *Convegno* 2010 était articulé autour de l'art 4, al.4, du concordat HarmoS, qui concerne les élèves migrants et le soutien aux cours de langue et de culture d'origine (LCO). L'objectif de ce colloque consistait à élaborer des recommandations pour le statut et la mise en œuvre de cours LCO et pour proposer une convention de coopération entre cantons et responsables des cours.

La CDIP met également à disposition de tous les cantons une *Base de données de l'enseignement de la langue et de la culture d'origine (LCO) dans les cantons suisses et au Liechtenstein (année scolaire 2009 - 2010)* sur le site:

<http://www.edk.ch/dyn/19249.php>

**Responsable: Silvia Fankhauser**

### **Conférence des directeurs de centres de recherche de Suisse romande et du Tessin (CODICRE SR + TI) et de Suisse (CODICRE CH)**

Ces deux conférences permettent aux responsables des centres de recherche cantonaux et aux responsables de la planification de l'éducation de mettre en commun les projets d'intérêt national ou régional, de procéder à des échanges d'informations et de valoriser les recherches portant sur le système éducatif. De nombreuses thématiques touchant aux différentes facettes de l'éducation et de la scolarité obligatoire, mais aussi post-obligatoire, sont abordées lors des réunions nationales et régionales.

**Représentant de la SREP: Christian Merkelbach**

### **Conseil de la recherche en éducation de la CIIP (CRE)**

Réunissant des représentants des universités, des centres de recherche cantonaux, des Hautes écoles pédagogiques et des associations professionnelles (SER), le Conseil de la recherche en éducation (CRE) traite de la coordination de la recherche en éducation en Suisse romande et de son développement. Le CRE a pour mission de conseiller la CIIP pour toutes les questions impliquant la recherche. Divers thèmes sont régulièrement abordés: résultats de PISA sur les compétences des jeunes de 15 ans, rapport national sur l'éducation (publié par le Centre suisse de recherche en éducation - CSRE), recensement de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin, statut de la recherche dans les HEP, études et réflexions prospectives sur les recherches à planifier.

**Représentant du canton: Christian Merkelbach**

## **Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques de la CIIP (COMEVAL)**

Cette commission, créée en 2005, est chargée de traiter toutes les demandes de moyens d'enseignement adressées à la Suisse romande (sous forme de mandat ou de requêtes) et de superviser la réalisation de moyens d'enseignement décidés par la CIIP. Cette commission agit dans le cadre d'une Convention sur les moyens d'enseignement adoptée par la CIIP. Avant même l'adoption du Plan d'études romand, de nombreux chantiers se sont ouverts dans la perspective de proposer de nouveaux moyens d'enseignement en lien avec les objectifs et les apprentissages décrits dans le PER. Ainsi, les domaines et disciplines du Plan d'études sont pratiquement tous concernés: français, langues étrangères, histoire, géographie, sciences naturelles, environnement, arts, activités créatrices et manuelles, musique, éducation physique sont examinés afin de définir les besoins, d'investiguer le marché (moyens existants), de proposer des choix (adaptation de moyens ou réalisation spécifique). La SREP est représentée dans cette commission en tant que responsable des moyens d'enseignement pour la partie francophone du canton.

***Représentant du canton: Christian Merkelbach***

## **Commission pédagogique de la CIIP (CP)**

Une commission pédagogique a été instituée en 1998 par la CIIP. Son mandat général précise qu'elle est un instrument de travail et de conseil auprès de la Conférence pour les questions pédagogiques.

Parmi ses mandats particuliers, la CP est chargée d'élaborer et d'évaluer des projets de coordination dans le domaine des plans d'études, des méthodes d'enseignement, des moyens didactiques, de l'évaluation du travail des élèves, de la formation des enseignants. Le travail effectué par la Commission pédagogique doit faciliter la prise de décisions des Directeurs cantonaux de l'instruction publique.

La CP est composée de dix sept personnes, nommées par la CIIP, qui représentent l'école primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire, le second cycle de l'enseignement secondaire (enseignement général et formation professionnelle), l'administration scolaire, la didactique et la recherche ainsi que l'IRDP.

Il est à noter que huit membres de la commission sont choisis sur proposition des associations d'enseignants et les autres sur propositions des départements cantonaux.

Deux bernois font partie de cette commission; la première personne est une des représentantes de l'enseignement secondaire Il alors que le deuxième, collaborateur de la SREP, représente plus particulièrement le monde de la recherche.

***Représentant des centres de recherche et du canton: Werner Riesen***

## **Groupe de référence de l'enseignement du français (GREF)**

Dans le cadre des réflexions menées depuis de nombreuses années sur l'enseignement du français et sur le renouvellement des moyens d'enseignement, le Groupe de référence de l'enseignement du français (GREF) a proposé dans un rapport une stratégie globale. Celle-ci a débouché sur des décisions en matière de moyens d'enseignement, en cours de réalisation (adaptation et création de moyens). Le GREF, en collaboration avec la Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques (COMEVAL), a assuré le suivi des dossiers en cours et pris position sur les différentes conceptions ayant présidé à l'adaptation des moyens et à la création de supports pour accompagner les élèves dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (entrée dans l'écrit) et a participé à l'élaboration et aux conseils nécessités par ces adaptations. Un colloque organisé par le GREL en collaboration avec le GREF a eu lieu en 2009 et portait sur le thème *Didactique intégrée et français: Enjeux pour le PER, les moyens d'enseignement et la didactique du plurilinguisme*. Le GREF constitue par ailleurs une instance de veille et de réflexion. Il est présidé par le soussigné.

**Responsable: Christian Merkelbach**

## **Réseau des Responsables Langues des cantons (RERLANG)**

Le réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues a pour objectif la mise en évidence et la discussion des problèmes et des besoins appelant des solutions coordonnées au niveau de l'ensemble de la Suisse romande pour tout ce qui touche l'enseignement des langues étrangères dans la scolarité obligatoire.

Le RERLANG a traité les dossiers suivants au cours des années 2009 et 2010: prise de position sur le dossier Enseignement des langues étrangères au secondaire II, projet Passepartout des cantons du centre de la Suisse (BE, VS, FR, BL, BS, SO), participation à l'écriture de l'Appel d'offre public (AOP) pour le nouveau moyen d'enseignement d'allemand, suivi de l'introduction de l'anglais en 5<sup>e</sup> année primaire, organisation d'un Forum langues en collaboration avec le Groupe de référence de l'enseignement des langues (GREL) et le Groupe de référence de l'enseignement du français (GREF) sous le thème *Didactique intégrée et français: Enjeux pour le PER, les moyens d'enseignement et la didactique du plurilinguisme*.

**Responsable: Silvia Fankhauser**

## **Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère**

Ce réseau a pour objectif d'harmoniser les politiques de formation et d'intégration des élèves migrants et d'instaurer un espace d'échange d'informations entre les cantons partenaires de la CIIP. Il est également chargé d'organiser un Forum, dont le premier s'est déroulé en 2010 à Lausanne. Il avait pour thème la *didactique du français langue seconde (FLS) et la collaboration école - parents migrants*.

Le réseau a également proposé la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer un concept d'enseignement du FLS pour des élèves de 4 à 15 ans, de faire l'inventaire des moyens d'enseignement existants et de déterminer les besoins non couverts par les ressources disponibles. Initialement, il avait été souhaité que ces travaux puissent déboucher sur la proposition concrète de choix de moyens d'enseignement existants ou à créer. Ce travail n'ayant pas abouti au résultat escompté, il sera relancé au vu des besoins énormes recensés et de la diversité du public-cible.

**Responsable: Silvia Fankhauser**

### **Groupe des responsables cantonaux du Portfolio Européen des langues (PEL)**

Le mandat de ce groupe de travail s'est terminé en juin 2010 avec le dépôt du rapport proposant un calendrier adapté d'introduction des PEL 1 et 2 pour la scolarité obligatoire, rapport accueilli favorablement par la Conférence latine de l'école obligatoire (CLEO).

**Responsable: Silvia Fankhauser**

### **Groupe de travail *Environnement 1 – 4P* (Harmos)**

En vue d'adapter le classeur *Connaissance de l'environnement. Guide pour l'enseignement. Géographie - Histoire – Sciences 1 - 3 P* édité par COROME en 2000 et de le mettre en conformité avec les objectifs visés par le PER au cycle 1, un groupe de travail a été créé pour établir un premier concept. Depuis que le rapport a été adopté par la CIIP au printemps 2010, deux auteures travaillent à élaborer des activités pour les deux premières années de scolarité (école enfantine actuelle). Le groupe de travail est chargé de la relecture et de la supervision des travaux.

**Responsable: Silvia Fankhauser**

### **Groupes de travail *Histoire, géographie, sciences et éducation à la citoyenneté***

**Géographie 9 – 11 HarmoS.** Le groupe de travail a déposé un rapport à l'automne 2009, faisant l'inventaire des besoins des cantons et proposant un cadre conceptuel pour un ou plusieurs moyens d'enseignement romands.

**Histoire 9 – 11 HarmoS.** Le groupe de travail a également déposé un rapport à l'automne 2009, qui contient l'inventaire des besoins des cantons et qui propose un cadre conceptuel pour le choix des futurs moyens d'enseignement romands.

**Sciences naturelles 9 – 11 HarmoS.** A l'été 2009, le groupe de travail a décrit dans un rapport l'inventaire des besoins des cantons et a proposé un cadre conceptuel pour le choix des futurs moyens d'enseignement romands.

Suite à ces différents rapports, la CIIP a désigné des groupes d'experts pour définir un choix harmonisé de moyens d'enseignement pour ces trois disciplines.

**Responsable: Silvia Fankhauser**

### **Groupe de travail *Profil de l'enseignant d'anglais dès la 5<sup>e</sup> année***

Le groupe de travail a déposé son rapport au printemps 2009. Présenté à la CLEO en juin, il a reçu un bon accueil et a permis de définir les lignes directrices du statut du futur corps enseignant d'anglais (compétences attendues, formation didactique souhaitée, etc.).

**Responsable et présidente du groupe de travail: Silvia Fankhauser**

## Publications des collaborateurs de la SREP

Merkelbach, Ch. (2009). Quelle place pour la didactique intégrée dans le Plan d'études romand? *Didactique intégrée et plurilingue. Babylonia*, 4/2009, 50-53.

Merkelbach, Ch. (2009). Plan d'études et moyens d'enseignement: quelle articulation? *Les moyens d'enseignement. Bulletin de la CIIP*, 23, 6-8.

Merkelbach, Ch. (2009). Enseignement par immersion à Bienne-Boujean. In *Politique des langues: Apprentissage par immersion; Introduction d'une troisième langue à l'école. Enjeux pédagogiques*, 11, HEP BEJUNE. 20-21.

Merkelbach, Ch. (2010). Les réformes récentes du système d'évaluation dans le canton de Berne: une histoire heurtée. In Gilliéron, P. & Ntamakiliro, L. (Ed.), *Réformer l'évaluation scolaire: mission impossible?* Berne: Peter Lang, 33-57.

Merkelbach, Ch. (2010). Enseignement par immersion - Projet "Ponts - Brücken" Boujean: de la cohabitation aux échanges entre communautés linguistiques. In Bitter Bättig, F. & Tanner, A. (Hrsg.), *Sprachen lernen - Lernen durch Sprache*. Zürich: Seismo Verlag, 111-125.

Merkelbach, Ch., Roos, E. (2010). Das Immersionsprojekt "Ponts - Brücken": Ad Hoc-Massnahmen zur Weiterbildung der Lehrpersonen in der Schweiz. In Geiger-Jaillet, A. (Hrsg.). *Lehren und Lernen in deutschsprachigen Grenzregionen*. Berne: Peter Lang, 47-56.









Merkelbach, Ch. (2010). Plan d'études romand et langue de scolarisation (français): quelles options pour la littératie? In *Leseforum.ch/Forumlecture.ch*, [http://www.forumlecture.ch/fokusartikel1\\_2010\\_2.cfm](http://www.forumlecture.ch/fokusartikel1_2010_2.cfm), 20 pages (pdf).

## **Collaborateurs de la SREP**

### **Chef de la section francophone**

Christian Merkelbach







#### ***Thèmes et dossiers traités:***

-  Plan d'études romand (PER)
-  Evaluation
-  Epreuves romandes communes (EpRoCom)
-  Français
-  Enseignement bilingue
-  Cycle élémentaire
-  Coordination Suisse romande
-  Présidence de COMEO

### **Collaboratrice scientifique**

Silvia Fankhauser







#### ***Thèmes et dossiers traités:***

-  Langues étrangères
-  Education interculturelle, intégration des migrants dans la scolarité obligatoire
-  Climat scolaire
-  Cycle élémentaire
-  Histoire, géographie, sciences naturelles, environnement (dossiers CIIP)
-  Secrétariat scientifique de COMEO

### **Collaborateur scientifique**

Werner Riesen



#### ***Thèmes et dossiers traités:***

-  Evaluation
-  Epreuves romandes communes (EpRoCom)
-  Mathématiques
-  PISA
-  Statistiques
-  Commission pédagogique de la CIIP

### **Secrétaire**

Mireille Broquet

#### ***Principales activités:***

-  Gestion de la section
-  Gestion de la bibliothèque d'ouvrages spécialisés du domaine de l'éducation

## Abréviations

<b>BiEv</b>	Bildungsplanung und Evaluation
<b>CDIP</b>	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
<b>CEM</b>	Commission Education et Migration (CDIP)
<b>CIIP SR+TI</b>	Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin
<b>CODICRE CH</b>	Conférence suisse des directeurs de centres de recherche en éducation
<b>CODICRE SR + TI</b>	Conférence des directeurs de centres de recherche en éducation de Suisse romande et du Tessin
<b>CAF</b>	Conseil des affaires francophones du district de Bienne
<b>CJB</b>	Conseil du Jura bernois
<b>COFRA</b>	Conférence de coordination francophone
<b>COMEO</b>	Commission des moyens d'enseignement et des plans d'études de l'école obligatoire
<b>CP</b>	Commission pédagogique de la CIIP
<b>CPCJB</b>	Centre de pédagogie curative du Jura bernois
<b>CSR</b>	Convention scolaire romande
<b>CSRE</b>	Centre suisse de recherche en éducation
<b>CRE</b>	Conseil de la recherche en éducation de la CIIP
<b>DIP</b>	Direction de l'instruction publique du canton de Berne
<b>EpRoCom</b>	Epreuves romandes communes
<b>FLS</b>	Français langue seconde
<b>GREF</b>	Groupe de référence de l'enseignement du français de la CIIP

<b>HarmoS</b>	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse (concordat)
<b>HEP-BEJUNE</b>	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
<b>IMEP</b>	Intégration et mesures particulières (art.17 LEO)
<b>IRDP</b>	Institut romand de recherches et documentation pédagogiques
<b>LCO</b>	Langue et culture d'origine
<b>LEO</b>	Loi sur l'école obligatoire du canton de Berne
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économique
<b>OMPP</b>	Ordonnance sur les mesures pédagogiques particulières
<b>PEL</b>	Portfolio Européen des Langues
<b>PF3 – HEP</b>	Formation continue de la Haute école pédagogique BEJUNE
<b>PISA</b>	Programm for International Student Assessment
<b>RELEO 2012</b>	Révision de la Loi sur l'école obligatoire 2012
<b>RERLANG</b>	Réseau des responsables langues des cantons
<b>SER</b>	Syndicat des enseignants romands
<b>SREP</b>	Section recherche, évaluation et planification pédagogiques

